

Recommandations et écueils à éviter

A. *Éléments valorisés par le jury*

- Une langue correcte et précise : une syntaxe claire et fluide, une ponctuation et des connecteurs qui permettent de faciliter la lecture et de guider la compréhension, un vocabulaire adapté et maîtrisé (rappelons qu'il s'agit de produire un énoncé entièrement rédigé, ne comportant ni titres, ni numéros, ni tirets, où les titres des ouvrages devront être soulignés, les noms des auteurs correctement orthographiés).
- Le devoir comporte des parties clairement délimitées et des sous-parties commençant par un alinéa. Les connecteurs sont facilement interprétables et constituent des articulations pertinentes.
- L'introduction comporte une présentation des textes du corpus ainsi que l'annonce d'un plan clair, énoncé de manière précise et correcte. Les rapports de jury insistent sur la formulation des questions posées (exemple : «*Nous nous demanderons dans quelle mesure les nouvelles technologies influent sur le travail d'écriture* » «*Nous nous poserons la question suivante : dans quelle mesure les nouvelles technologies influent-elles sur le travail d'écriture ?* » «*Nous nous interrogerons sur la manière dont les nouvelles technologies influent sur le travail d'écriture* ».)
- Le paratexte est analysé de manière à éviter les erreurs d'interprétation et les anachronismes.
- La compréhension des enjeux du corpus et la compréhension fine des textes proposés. L'absence de contre sens ou d'interprétation hasardeuse ou fautive.
- La prise en compte de la question posée dans sa complexité. Le devoir développe une réponse progressive et argumentée.
- Les documents du corpus sont mis en relation. La reformulation des points de vue, des arguments ou des idées manifeste la compréhension des textes et la prise en compte de la question posée.

- Les documents du corpus sont identifiés et leurs caractéristiques font l'objet de remarques pertinentes utilisées à bon escient (exemple : extraits d'un roman autobiographique, d'un roman, d'un entretien, d'un échange épistolaire, d'une préface, etc.).
- Présence d'une conclusion qui synthétise la réponse à la question posée et ouvre éventuellement sur des prolongements.

B. Écueils à éviter

- L'annonce d'un plan confus ou inapproprié.
- Le plan n'est pas suivi.
- Le devoir est répétitif et il n'y a pas de progression.
- La question posée est oubliée.
- Les textes sont commentés ou reformulés pour eux-mêmes, ils sont passés en revue. Au pire, chaque partie du devoir est consacrée à un document.
- Les documents du corpus sont mal compris, ils font l'objet d'interprétations fausses ou de reformulations inexactes.
- Les citations des documents sont extrêmement nombreuses, ce qui montre que le candidat ne se risque pas à la reformulation des textes, parce qu'il les a mal compris.
- Le devoir comporte des développements généraux (par exemple sur la littérature en général, sur l'écriture, sur la notion de personnage ou sur la mémoire dans la vie humaine) sans prendre appui précisément sur les documents du corpus.
- Les documents du corpus ne sont pas précisément mis en lien et confrontés les uns avec les autres.
- Une partie du corpus est manifestement sous utilisée, en général parce qu'il s'agit d'un texte plus difficile à prendre en compte (par exemple un extrait de roman parmi des textes argumentatifs dans lesquels des écrivains défendent des opinions, évoquent des souvenirs, exposent des théories). Inversement, l'utilisation massive ou quasi exclusive d'une partie des documents traduit l'incapacité à mettre en œuvre une mise en relation des textes.
- Le devoir comporte des développements ou des jugements personnels, des prises de position ou des recours à des références extérieures au corpus.

1 Lire et analyser les documents du corpus

A. Comprendre la question posée

Il s'agit de « produire une réponse construite et rédigée à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires ».

En réalité, les sujets dont nous disposons comportent tous le verbe « analyser » ou le mot « analyse », sous les formes suivantes : « vous analyserez, vous proposerez une analyse, analysez ».

Il est donc très peu probable que le sujet propose une synthèse ou un commentaire. Il n'est cependant pas inutile de se demander en quoi consistent ces deux écrits, ne serait-ce que pour tenter de mieux définir l'analyse.

- **La synthèse de documents** est un exercice couramment pratiqué dans les écoles de journalisme, de sciences politiques, ou proposé aux épreuves de BTS. Jusqu'à une date très récente, le Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles comportait lui aussi une synthèse. Il s'agit de repérer, de comprendre et de reformuler plus brièvement en les réorganisant de manière objective les idées essentielles d'un corpus dont tous les documents seront pris en compte et mis en relation.
- **Le commentaire** porte en règle générale sur un texte unique, comportant une dimension littéraire. Commenter un texte, c'est en faire une analyse fine portant non seulement sur l'explicite, mais aussi sur l'implicite et les caractéristiques formelles pertinentes susceptibles d'étayer l'interprétation que l'on en fait. C'est pourquoi le commentaire ne saurait consister dans la pure et simple restitution des idées du texte. Il ne s'agit pas de reformuler le texte, même en réorganisant cette formulation, pour montrer qu'on l'a compris. Toute reformulation d'un texte littéraire s'expose à la paraphrase, qui est proscrite. C'est aussi pourquoi le commentaire nécessite la mobilisation de connaissances personnelles qui seules permettent de porter un regard critique productif sur le texte. Il semble tout à fait improbable qu'un texte

documentaire, rédigé par exemple par un chercheur ou un expert, donne lieu à un commentaire.

- **L'analyse** peut porter sur un texte unique ou sur un groupement de plusieurs documents, ce qui est le cas le plus fréquent. Les sujets dont nous disposons laissent paraître une large majorité de textes comportant une dimension littéraire. Il convient de distinguer les textes extraits d'une œuvre littéraire et ceux qui sont écrits par des écrivains à propos de la littérature, en référence à leur expérience personnelle, ou faisant état de leurs conceptions théoriques et intellectuelles. Il arrive fréquemment d'ailleurs que dans un ouvrage autobiographique un écrivain évoque ses souvenirs en lien avec la dimension langagière de son développement et de sa formation. Il arrive également qu'un écrivain s'exprime sur sa relation au langage ou à la création dans un entretien ou une préface, dans une lettre ou dans un article de presse, voire dans un roman au détour d'une digression. Dans tous les cas, ces textes doivent être lus pour ce qu'ils sont et pas uniquement pour ce qu'ils disent. Il ne s'agit pas de textes scientifiques dont les auteurs neutralisent la dimension stylistique. C'est pourquoi une analyse ne saurait faire l'économie d'une lecture fine des documents, portant sur les caractéristiques des textes et les conditions de leur production. L'analyse vise à montrer que les textes ont été compris **dans la tension qu'ils manifestent par rapport à la question pointée par le libellé du sujet**. Il ne s'agit donc pas d'en rendre compte de manière exhaustive, mais de les faire parler là où la question se pose, en les faisant dialoguer de manière progressive et productive. Il est nécessaire de reformuler les idées exprimées dans les textes, mais en prenant soin de ne pas les simplifier à outrance pour ne pas les caricaturer. L'analyse doit avoir recours à la citation, non pour exprimer l'idée de l'auteur, mais pour l'étayer : par exemple, il est intéressant de remarquer l'utilisation de tel réseau lexical ou de telle tournure emphatique pour appuyer telle ou telle conception avancée par l'auteur.
- **La question proposée par le sujet** est essentielle puisqu'elle détermine la lecture des éléments du corpus et la préparation du travail d'analyse.

La quasi totalité des sujets dont nous disposons indique de manière plus ou moins précise sur quoi doit porter l'analyse. Il est peu probable qu'un sujet ne comportant aucune précision (du type : «*Vous analyserez les documents de ce corpus* ») soit proposé. Si tel était le cas, il est vraisemblable que la teneur du corpus permettrait sans hésitation de formuler l'enjeu de l'analyse.

Le degré de précision de la question est variable. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, **le sujet ne suggère pas nécessairement un plan. De plus, lorsqu'il le fait, il ne faut pas penser que le travail est préparé et que ce plan ne demande pas à être interrogé.**

Intéressons-nous dans un premier temps aux libellés peu précis, qui ne proposent pas de plan apparent. En voici quelques exemples :

- 1. Vous analyserez les expériences de lecteurs rapportées dans le corpus.
- 2. En vous appuyant sur le corpus proposé, vous analyserez la façon dont l'activité d'écriture évolue avec l'introduction des nouvelles technologies.
- 3. À partir du corpus, vous analyserez dans quelle mesure l'écriture de l'histoire familiale procède de l'observation attentive de certaines photographies.
- 4. Vous analyserez les différentes conceptions du personnage de roman à partir des textes du corpus.
- 5. À partir du corpus fourni, vous proposerez une analyse qui dégage les différentes manières de concevoir le jeu théâtral.
- 6. À partir du corpus proposé, vous analyserez les enjeux d'une maîtrise assurée de la parole.
- 7. À partir du corpus proposé, analysez ces textes afin de dégager des conditions qui permettent d'accéder à la lecture d'œuvres littéraires.

Tous ces sujets **posent une question globale** qui oriente la lecture des documents. Il ne s'agit pas d'un thème. Si tel était le cas, il suffirait de prélever dans les documents tous les passages qui renvoient à ce thème, ce qui risquerait de conduire à une liste dont la compilation constituerait un matériau difficile à transformer en réponse organisée. Une fois formulée clairement, la question demande à être déclinée en **questions plus précises** susceptibles de dynamiser la lecture des textes, de provoquer une confrontation des points de vue, **de transformer le thème en enjeu de débat**. Il s'agit de faire en sorte que le corpus devienne le lieu d'une confrontation et non le réservoir d'illustrations passées en revue dans le devoir.

Prenons l'exemple du sujet numéro 4. Quelles sont les différentes conceptions du personnage de roman dans les textes du corpus ?

- a. Ces conceptions sont-elles exposées de manière théorique ou mises en œuvre dans des extraits de romans ?
- b. Dans les extraits, comment les éléments constitutifs de la construction du personnage apparaissent-ils ? Comment le personnage est-il désigné ? Comment est-il caractérisé ?
- c. Apparaît-il seul ou au milieu d'autres personnages ? Est-il décrit, selon quelles normes, s'agit-il d'un portrait ? Connaît-on ses motivations ? Le lecteur peut-il facilement l'identifier, anticiper sur ses réactions, comprendre ce qu'il ressent en lien avec des stéréotypes psychologiques, sociologiques ?
- d. Ces extraits sont-ils écrits à des époques différentes ? Correspondent-ils à une évolution du roman ?

- e. Dans les textes théoriques, en quoi les conceptions exposées correspondent-elles au roman du XIX^e siècle ? En quoi s'en démarquent-elles ?

D'autres libellés sont plus précis et suggèrent une organisation du devoir. En voici quelques exemples :

- 1. À partir des textes du corpus, vous analyserez comment s'articulent les rôles respectifs de l'auteur et du lecteur dans la construction du sens de l'œuvre littéraire ;
- 2. À partir du corpus proposé, vous analyserez la façon dont les auteurs abordent la question de la construction personnelle et sociale de l'individu par l'école.
- 3. En vous appuyant sur les textes du corpus, vous analyserez la façon dont les auteurs explorent et décrivent leur relation aux langues maternelle et seconde.
- 4. À partir du corpus proposé, vous analyserez comment la mémoire inscrit l'homme dans le temps et donne sens à son existence.

Il peut paraître tentant de considérer ces pistes comme une indication de plan sans s'interroger davantage. Il convient cependant de rester prudent et de lire le corpus sans présager outre mesure de l'organisation du devoir. En effet, **le libellé de la question est très rarement problématisant**. Il incite à un plan thématique assez statique, peu propice à une progression. Il peut d'autre part s'avérer dangereux, si le candidat n'a pas pris soin d'interroger les notions qui sont mises en avant par le sujet.

Dans la question numéro 1 par exemple, il serait mal venu de dissocier dans le devoir « le rôle de l'auteur » d'une part et « le rôle du lecteur » de l'autre, alors que le mot clé du sujet, celui qui permettra de faire bouger la question et de mettre les documents en relation, est sans conteste le mot « s'articulent ».

Dans les trois autres exemples, il peut s'avérer difficile de différencier de manière claire et productive les deux termes utilisés dans la question : « la construction personnelle » et « la construction sociale » de l'individu (sujet numéro 2) peuvent-elles être raisonnablement scindées et traitées dans deux parties distinctes équilibrées ? Les textes du corpus s'y prêtent-ils et font-ils eux-mêmes cette distinction ? Ne risque-t-on pas de s'apercevoir un peu tard que l'on est amené à se répéter car on ne fait pas très bien la différence entre ces deux dimensions forcément très imbriquées à l'école ? La même question se pose pour les notions évoquées par les mots « explorent » et « décrivent » (sujet numéro 3) qui sont très proches et risquent d'engager le candidat sur un terrain mouvant peu tenable sur la longueur et peu convaincant. La même analyse vaut pour le sujet numéro 4 qui propose un corpus centré sur l'importance du souvenir et de son écriture, et qui paradoxalement invite à séparer les deux fonctions de la mémoire « inscrivant l'homme dans le temps » et « donnant

sens à son existence ». Ces deux dimensions sont-elles dissociables ? La lecture des textes prouve qu'il n'en est rien.

En conclusion

Les éléments dont nous disposons donnent à penser que la production demandée sera **la réponse argumentée à une question sous la forme d'une analyse**. Si le sujet propose un **commentaire**, le corpus sera vraisemblablement constitué d'un unique texte littéraire.

Les documents du corpus, qui sont au nombre de un à quatre en moyenne, peuvent être des extraits d'œuvres littéraires, des textes théoriques ou argumentatifs rédigés par des écrivains, des textes de sociologues, d'anthropologues, de philosophes, de médiologues, de linguistes, de journalistes, de chercheurs, de professeurs ou d'historiens spécialistes des questions de culture et d'éducation. Ces textes ont une portée générale, ils peuvent être compris par des non spécialistes et font référence à une culture commune de haut niveau, supposée acquise par de futurs enseignants. La présence de textes scientifiques portant sur des questions très précises et très spécialisées (par exemple sur des domaines de la linguistique ou de la psycholinguistique) semble peu probable. La présence de textes exposant des points précis de didactique ou de pédagogie semble peu probable.

La question posée par le libellé du sujet conditionne une lecture active et productive du corpus. Elle ne propose pas un thème, mais oriente la lecture du corpus. Elle doit être analysée et déclinée en questions plus précises, qui permettront de mettre les textes en tension et de les faire dialoguer de manière dynamique. C'est cette lecture « polémique » qui permettra de dégager une problématique et de construire un plan progressif axé sur l'enjeu du groupement de textes. Le relevé pur et simple des idées en lien avec un thème ne suffit pas.

Si le libellé du sujet suggère un « plan », celui-ci doit être interrogé et ne doit pas déterminer a priori le questionnement du corpus. Il n'est nullement contraignant.

B. S'appuyer sur le paratexte

Toute lecture des documents du corpus doit être précédée d'une lecture attentive du paratexte de chacun d'eux.

Le paratexte comporte des informations indispensables à l'entrée dans la lecture des textes. Il permet de prendre en compte des éléments nécessaires à leur meilleure compréhension, et surtout il évite souvent de commettre des erreurs de lecture ou d'interprétation fâcheuses, par exemple des anachronismes ou des remarques hors de propos.

Bien que répondant à un certain nombre de normes, il peut être plus ou moins détaillé et complexe, ce qui nécessite une certaine vigilance. Il fournit des indications sur **la source** de chaque document, qu'il s'agisse d'un extrait ou d'un texte intégral. Cette source se décline de manière conventionnelle en plusieurs éléments généralement présentés dans l'ordre suivant :

– **L'auteur**, ou les auteurs lorsqu'il s'agit d'un écrit collectif signé de plusieurs noms. Si l'auteur n'est pas précisé, c'est que l'on a affaire à un document appartenant à la tradition orale ou à la culture collective ancestrale, par exemple un mythe, un conte populaire ou un texte fondateur. N'oublions pas par ailleurs qu'un certain nombre de ces récits ont été fixés dans des formes écrites diverses et qu'il en existe souvent plusieurs versions. Il va sans dire que si le candidat connaît l'œuvre ou même simplement l'auteur, le contexte biographique, historique, politique et culturel de sa production, cela constitue pour lui un atout non négligeable. Cependant, il ne faut pas céder à la tentation qui consisterait à faire étalage de ces connaissances en négligeant la spécificité du document proposé ou l'enjeu du corpus. Si l'auteur n'est pas connu du candidat, plusieurs précautions s'imposent : on peut ne pas savoir s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, et dans ce cas, les pronoms « il » ou « elle » sont proscrits ; le nom de l'auteur doit être retranscrit avec la plus grande précision, J.M.G. Le Clézio n'est pas J.M. Clézio ; M. Leiris n'est pas Monsieur mais Michel Leiris ; dans « M. Roy et al. ou et alii », al et alii (les autres en latin) sont les autres auteurs qui ont collaboré à l'écriture de l'ouvrage. Tous les indices qui, dans le texte lui-même, permettraient de recueillir des précisions sur l'univers de l'auteur seraient bien évidemment à prendre en compte.

– **Le titre**. Il est en italique et **dans la copie il devra toujours être souligné**. C'est en général le titre de l'œuvre ou de l'ouvrage qui est ainsi signalé. Si le document est tiré d'un extrait identifiable, d'une partie de l'ouvrage, d'un article de revue, de journal ou de dictionnaire, d'un fragment titré sorti d'un ensemble plus vaste, son titre sera donné entre guillemets. Il en sera de même dans la copie. Prenons un exemple simple : Marcel Proust, *Pastiches et Mélanges*, « Journées de lecture ». Il arrive souvent cependant que ces éléments soient présentés dans un ordre différent : Marcel Proust, « Journées de lecture », in *Pastiches et Mélanges*.

– **La date**. Elle est indiquée en général immédiatement après le titre et renvoie en principe à la date de parution de l'ouvrage dans l'édition choisie par les concepteurs du sujet. Il convient donc d'être prudent, si l'on ne connaît pas l'auteur ni l'œuvre, et de s'appuyer sur le document du corpus pour faire des conjectures sur l'époque de l'écriture elle-même. Que l'on en juge en méditant cet exemple édifiant : Isocrate, « Éloge de la parole », in *Discours III, Les Belles Lettres*, 1966, p. 165-166, où rien ne laisse imaginer qu'Isocrate a vécu entre 436 et 338 avant J.-C. Là encore, si rien ne peut aider à préciser le contexte historique de la production du texte, la plus grande prudence s'impose. Si la date figure à la suite de l'éditeur, il s'agit de la date